Observatoire Régional de la Santé

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 13 JUIN 2023

Rapport 06 – Juin 2023

sommaire

LE MOT DU PRÉSIDENT 5

I. LA VIE DE L'ASSOCIATION 7

A. UNE ANNÉE 2022 MARQUÉE PAR L'ÉLECTION D'UN NOUVEAU BUREAU ET L'ADOPTION DE NOUVEAUX STATUTS 7

1. Élection d'un nouveau Bureau 7
2. Adoption de nouveaux statuts 7
3. Le DLA « projet stratégique » 8

B. UNE ÉQUIPE SALARIÉE STABLE MAIS UNE ACTIVITÉ 2022 MARQUÉE PAR DE NOMBREUX ARRÊTS DE TRAVAIL 8

1. L'équipe salariée de l'ORS 8
2. Renouvellement du comité social et économique (CSE) 9
3. Adhésion à HelloCSE 9

C. LA GESTION DE L'ORS 10

1. Une implication forte de l'ensemble des salariés 10
2. Une communication externe de l'ORS en développement 10
3. La sécurité informatique et la protection des données renforcées 10
4. Une participation importante à la vie du réseau des ORS et aux activités de la Fnors 11

II. LES ÉTUDES 13

A. COMPRENDRE LES POPULATIONS 15

1. Exploitation des certificats de santé de la petite enfance en Corrèze 16
2. Exploitation des certificats de santé de la petite enfance en Creuse 17
3. Exploitation des premiers certificats de santé en Pyrénées-Atlantiques 18
4. Projet DINA : la santé des élèves de 6e Dépistages infirmiers en Nouvelle-Aquitaine 19
5. Santé des lycéens de Nouvelle-Aquitaine 21
6. ZOOM santé 2021 : enquête auprès des Néo-Aquitains de 18 ans ou plus 22

B. ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES 23

1. Accompagnement des Contrats locaux de santé (CLS) et des Contrats locaux de santé mentale (CLSM) 24
2. Diagnostic local santé environnement La Rochelle Agglomération 25
3. Atlas santé Bordeaux Métropole 26
4. Analyse des besoins sociaux (ABS) de la communauté de communes Aunis Atlantique 27

5. Diagnostic portant sur l'offre de soins de 1er recours sur la communauté d'agglomération du Bassin de Brive 28

C. ANALYSER LES GRANDS ENJEUX DE SANTÉ PUBLIQUE 29

1. Observatoire régional santé environnement (ORSE) 30

2. Enquête santé environnement intérieur : une enquête réalisée dans les maternités de Nouvelle-Aquitaine auprès des jeunes mères 31

3. Ocarina : outil cartographique des indicateurs sociaux de Nouvelle-Aquitaine 32

4. Schéma départemental en faveur des personnes âgées Dordogne-Périgord 33

5. Schéma départemental de l'autonomie de la Gironde 34

6. Réactualisation du diagnostic préalable à la mise en place de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de la Vienne 35

7. Diagnostic régional des actions de prévention des chutes des personnes âgées en Nouvelle-Aquitaine 36

8. Pratiques professionnelles des chirurgiens-dentistes de Nouvelle-Aquitaine et soins non programmés 37

9. État des lieux de l'offre de soins dans le département de la Vienne 38

D. DISPOSITIFS ET RAPPORTS D'ACTIVITÉ 39

1. Isolement et contention en psychiatrie 40

2. Analyse croisée des PTSM 41

3. Diagnostic de l'offre proposée par les consultations mémoire et les équipes spécialisées Alzheimer en Nouvelle-Aquitaine 42

4. Surveillance des maladies à caractère professionnelle 43

5. Exploitation des rapports d'activité des dispositifs d'addictologie 44

6. PRIM'PREV : évaluation d'un programme de prévention en école primaire 46

7. Estimation des besoins potentiels en éducation thérapeutique des patients 47

8. Observation et suivi cartographique des actions régionales de santé : OSCARS® 48

ANNEXES 49

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2022 a encore une fois été très riche comme vous pourrez le constater à la lecture de notre rapport d'activité : plus de 50 études ont mobilisé l'ORS tout au long de l'année. L'Agence régionale de santé reste très largement notre premier commanditaire mais nous avons également pu bénéficier de contrats ou subventions importants de diverses collectivités locales ou territoriales. Nous pourrons à nouveau cette année réaliser un exercice à l'équilibre.

Toutefois, nos forces ne sont pas sans quelques faiblesses. Le fort soutien de l'ARS s'accompagne d'un manque encore de diversité de partenariats qui consoliderait notre assise financière et favoriserait le développement de nouvelles approches sur les enjeux de santé publique à venir. De même, si nous bénéficions d'une équipe salariée très expérimentée, sa pyramide des âges nous conduit à réfléchir dans les prochaines années à son évolution. Là encore, une opportunité peut se présenter de nous enrichir de compétences nouvelles nous permettant de toujours mieux répondre aux besoins de connaissance émergeants.

Bien que forte d'une antériorité importante, nous sommes encore une toute jeune association. Les cinq années passées nous ont permis de prendre la mesure de cette vaste région dans laquelle, malgré les distances – et aussi les périodes de confinement – nous avons su maintenir un ancrage de proximité (notre forte implication dans les nombreux contrats locaux de santé le démontre).

De nouvelles méthodes de travail se sont imposées, avec plus de distanciel, plus de numérique…

Nous relevons régulièrement la communication insuffisante autour de nos études et de nos expertises. Nous avons engagé en 2022 une première présence sur les réseaux sociaux et l'organisation d'une séance de présentation de nos travaux autour d'un thème en prolongement de notre Assemblée générale s'inscrit dans cette volonté de valorisation partagée de l'information.

La mise à disposition toujours plus importante d'un nombre croissant de données accessibles à un public plus large renforce le besoin d'accompagnement et d'expertise dans leur utilisation et analyse. Nous avons ici un rôle essentiel à jouer.

C'est pourquoi, dans un contexte encore fragile après deux années de pandémie, nous avons souhaité consolider notre ancrage dans le monde de la santé publique régionale en engageant une réflexion autour d'un futur projet stratégique. Cette démarche est d'autant plus importante à mes yeux qu'elle a permis de faire cheminer ensemble des administrateurs, des membres du conseil scientifique et des salariés. Je profite de l'occasion de ce rapport moral pour remercier chaleureusement chacune et chacun de son implication. De grandes lignes se dégagent qui doivent nous permettre de mieux nous positionner vis-à-vis de nos partenaires (actuels et futurs), de mieux faire connaître nos expertises, d'assurer un financement pérenne de notre association. Ce texte sera notre feuille de route pour les cinq ans à venir.

Pr Pierre INGRAND
Président du Conseil d'administration

I. LA VIE DE L'ASSOCIATION

A. UNE ANNÉE 2022 MARQUÉE PAR L'ÉLECTION D'UN NOUVEAU BUREAU ET L'ADOPTION DE NOUVEAUX STATUTS

En bref…

- L'Assemblée générale s'est réunie en mai 2022 pour procéder à l'adoption des comptes et du rapport d'activité de l'exercice 2021, et élire un **nouveau Conseil d'administration**. Une Assemblée générale extraordinaire s'est tenue à la même date pour adopter de **nouveaux statuts** pour l'ORS.
- Le Conseil d'administration s'est quant à lui réuni à quatre reprises en mars *(arrêté des comptes 2021)*, juin *(élection du Bureau)*, octobre *(adoption de la charte informatique, montant des cotisations)* et décembre *(suivi du projet stratégique, préparation de la 1/2 journée thématique 2023)*. En tant que de besoin, ces réunions ont été préparées en amont par des réunions du Bureau et / ou de la Commission financière.
- Le Conseil scientifique s'est réuni en mars et une rencontre avec les chargés d'études a été organisée en septembre. Elle a notamment permis d'échanger sur les besoins et attentes respectifs.

1. Élection d'un nouveau Bureau

L'Assemblée générale de mai 2022 a élu un nouveau Conseil d'administration (composition en annexe) pour un mandat de deux ans. Il est composé de 16 membres : élus, professionnels de santé, universitaires, associatifs.

Le Conseil d'administration de juin 2022 a procédé à l'élection du Bureau. Il est composé de neuf membres :

Président	Professeur Pierre INGRAND
1er Vice-Président	Docteur Michel BARRIS
2° Vice-Président	Guy CLUA
Secrétaire générale adjointe	Claire PRIN-LOMBARDO
Trésorier	Docteur Michel JACQUET
Trésorier adjoint	Albert KLEIN
Membres	Claire LETE Docteur Bernard LE BRUN Michel PERDRISET

2. Adoption de nouveaux statuts

Le Conseil d'administration a souhaité faire évoluer les statuts de l'association notamment pour mieux définir les rôles des membres du bureau et également prévoir le versement d'une cotisation pour les membres de l'ORS.

Les principales modifications ont porté sur les points suivants :

- Précision de l'adresse du siège social à Bordeaux,
- La création de différentes catégories de membres et la mise en place d'une cotisation annuelle,
- Les modalités et les compétences de l'Assemblée générale (formations ordinaire et extraordinaire) et du Conseil d'administration,
- La définition des rôles des Président, Vice-présidents, Secrétaire général et Trésorier ainsi que leurs relations avec le Directeur de l'association,
- Les ressources,
- La déontologie.

Plusieurs réunions préalables d'un groupe d'administrateurs ont été réalisées pour parvenir à une proposition de rédaction des statuts qui, après validation par un cabinet d'avocats, ont été soumis pour adoption à l'Assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2022.

Ces statuts seront prochainement complétés par un règlement intérieur de l'association en cours d'élaboration par un groupe d'administrateurs.

3. Le DLA « projet stratégique »

Dans un contexte mouvant dans le champ de la santé publique nécessitant une adaptation à de nouveaux enjeux et nouvelles approches méthodologiques, l'ORS Nouvelle-Aquitaine a souhaité réfléchir à ses orientations stratégiques pour les cinq prochaines années.

L'élaboration du projet stratégique s'est appuyée sur le recours à un Dispositif local d'appui (DLA) mis en œuvre par France Active Nouvelle-Aquitaine. L'accompagnement a ensuite été réalisé par le cabinet Co-actions. Plusieurs administrateurs (8), membres du conseil scientifique (2) et salariés (4) ont participé aux réflexions sous forme d'ateliers, par visio-conférence ou en présentiel, qui se sont déroulés entre septembre 2022 et mars 2023.

Le projet stratégique devra permettre de repositionner l'ORS NA dans le contexte territorial de la région Nouvelle-Aquitaine au sein de laquelle opèrent de multiples acteurs à l'œuvre dans le champ élargi de la santé et ses déterminants et qui peuvent constituer soit des partenaires potentiels, soit des concurrents. Le projet stratégique doit par ailleurs affirmer la place de l'ORS vis-à-vis de l'ARS et plus globalement ses ambitions et son rôle au regard des politiques régionales de santé publique. Enfin, ce projet doit également requestionner la gouvernance de l'association, le rôle de ses administrateurs et ses liens avec l'équipe opérationnelle.

B. Une équipe salariée stable mais une activité 2022 marquée par de nombreux arrêts de travail

1. L'équipe salariée de l'ORS

En 2022, l'ORS Nouvelle-Aquitaine a employé 17 personnes représentant 14,8 équivalents temps plein (ETP).

14 salariés bénéficient d'un contrat à durée indéterminée, deux d'un contrat à durée déterminée et une salariée est en apprentissage.

Durant l'année, l'ORS a bénéficié de l'accueil de trois stagiaires : une stagiaire en santé environnement de l'Université de Limoges (3 mois) et deux stagiaires en statistiques informatiques décisionnelles du STID de Vannes (3 mois chacun).

L'équipe salariée de l'ORS est une équipe expérimentée marquée par une grande stabilité et un très faible turn-over. Deux départs à la retraite doivent toutefois intervenir dans les deux-trois ans à venir.

En bref… quelques chiffres clés sur l'équipe permanente

14 salariés – 12,9 ETP	4 / 10
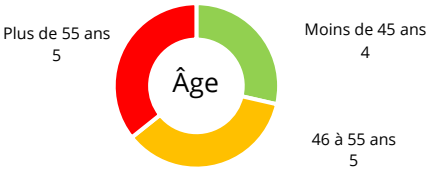	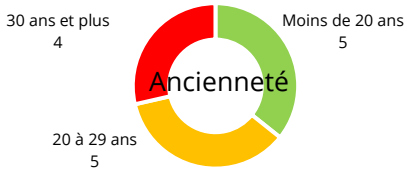
Télétravail 9 salariés bénéficient d'un à deux jours de télétravail régulier par semaine	**Formation** 9 salariés ont bénéficié d'une action de formation interne ou externe *(Logiciel RH, sécurité incendie, réseaux sociaux, outil Géoclip, logiciel R)*
Évolution de carrière En application de la grille de rémunération en vigueur au sein de l'ORS, 4 salariés ont changé d'échelon en 2022	**Arrêts maladie** 266 jours de travail perdus : - 2 salariés en arrêts de longue durée (49 et 177 jours) - 40 jours en arrêts de courte durée, le plus souvent pour Covid 19

2. Renouvellement du comité social et économique (CSE)

Les salariés de l'ORS ont été appelés à élire leurs représentants au CSE le 5 juillet 2022. Tous les salariés ont pris part au vote.

Ont été élues, en tant que titulaire, Julie DEBARRE, chargée d'études, et en tant que suppléante, Mélanie PUBERT, technicienne d'études supérieure.

Le CSE s'est réuni chaque mois. Il a notamment été consulté dans le cadre de l'adoption de la charte informatique de l'ORS.

3. Adhésion à HelloCSE

L'ORS a adhéré à la plateforme Hello Adere qui lui permet de bénéficier de tarifs négociés sur plusieurs types de biens.

Par ailleurs, il permet d'offrir aux salariés de l'ORS l'adhésion au service HelloCSE qui leur donne la possibilité de bénéficier de tarifs préférentiels dans de nombreuses enseignes.

C. La gestion de l'ORS

En 2022, le temps consacré par les salariés de l'ORS au fonctionnement de la structure représente un peu plus de 1 000 jours soit un tiers environ du temps de travail total, proportion très variable selon les postes.

1. Une implication forte de l'ensemble des salariés

Afin de poursuivre l'homogénéisation et l'amélioration des pratiques, des journées de travail sont régulièrement organisées à Angoulême. Elles permettent d'améliorer les échanges entre salariés et de renforcer la cohérence au sein de l'ORS car l'équipe est répartie au sein de trois sites sur la région.

Parallèlement, différents groupes de travail internes ont été mis en place, au cours de l'année, concernant pour certains des aspects du fonctionnement de l'ORS, pour d'autres des aspects plus techniques. Fin 2022, cinq groupes de travail sont opérationnels :

- Communication : pour renforcer la visibilité de l'ORS et améliorer la communication externe ;
- PSSI : pour élaborer une politique de sécurité du système d'information de l'ORS ;
- Gestion administrative et financière : pour formaliser l'ensemble des procédures et des outils nécessaires à la gestion administrative et financière de l'ORS ;
- Cartographie et données : pour homogénéiser les procédures internes pour la réalisation de cartes et assurer une veille sur les indicateurs liés à la santé pertinents pour l'ORS ;
- Méthodes statistiques : pour mettre en place un guichet statistique à l'appui de tous les chargés d'études et techniciens d'études, élaborer des fiches pratiques statistiques et partager les compétences en interne sous R.

2. Une communication externe de l'ORS en développement

En 2022, l'ORS a poursuivi la publication de sa Newsletter ; 19 numéros ont été diffusés.

Par ailleurs, l'Observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine est maintenant présent sur le réseau social LinkedIn (https://www.linkedin.com/company/ors-na/) et compte quelques 500 abonnés. Deux salariés ont été formés pour administrer le compte de l'ORS et gérer les posts sur le réseau social.

Le site de l'ORS s'est enrichi des quelque 35 nouvelles études publiées en 2022 (liste complète en annexe).

3. La sécurité informatique et la protection des données renforcées

L'ORS Nouvelle-Aquitaine bénéficie de la Délibération n°2021-046 du 15 avril 2021 portant décision unique et autorisant la Fédération nationale des observatoires régionaux de santé et l'Observatoire régional de la santé et du social de Picardie à mettre en œuvre des traitements automatisés à des fins de recherche, d'étude et d'évaluation nécessitant un accès aux données de la base des causes médicales de décès. Dans ce cadre, les ORS se sont engagés à informer sur les traitements de données de mortalité réalisés, par le biais d'une page de transparence sur le site internet de la Fnors et sur le site de chaque ORS pour les travaux qu'il réalise. La page de transparence en Nouvelle-Aquitaine est disponible à l'adresse suivante : https://www.ors-na.org/transparence/.

Par ailleurs, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) a mis à la disposition des structures ayant à réaliser des traitements de données à caractère personnel un outil d'auto-évaluation de la maturité de la gestion de la protection de la donnée.

L'ORS a réalisé en début d'année 2022, son auto-évaluation. Les huit activités proposées par la Cnil s'analysent selon le principe d'accountability soit la capacité non seulement à faire mais également à contrôler et justifier de ce qui est fait.

Le niveau de la mise en œuvre est toujours atteint. Le niveau de la formalisation seulement pour trois des activités. Les niveaux du contrôle et de l'amélioration continue restent à développer.

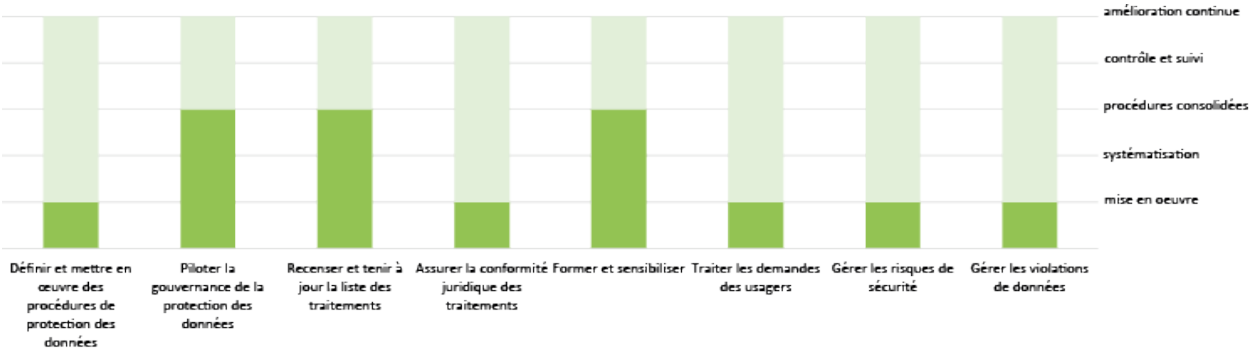

Pour améliorer sa maturité dans la gestion des données, l'ORS a notamment réalisé une analyse d'impact (PIA) relative aux données recueillies à l'occasion des entretiens individuels conduits auprès des salariés.

L'adoption de la charte informatique en fin d'année 2022 permet de renforcer la protection des données traitées et de prévenir un ensemble de risques. Le renouvellement d'une partie du matériel informatique et la mise à jour des logiciels participent également à une meilleure protection de nos systèmes d'information.

De même, une réflexion est engagée pour redéfinir les habilitations et les accès au serveur de l'ORS.

L'élaboration en cours de la PSSI permettra de répondre pour partie à ce besoin.

4. Une participation importante à la vie du réseau des ORS et aux activités de la Fnors

Le Directeur de l'ORS est membre du Bureau de la Fédération.

Plusieurs salariés de l'ORS participent à des groupes de travail inter-ORS mis en place sous l'égide de la Fnors, soit pour réaliser des études en commun, soit pour partager des réflexions, outils ou formations sur les problématiques communes aux ORS.

L'ORS Nouvelle-Aquitaine participe notamment aux groupes relatifs à la protection des données, aux études d'évaluation d'impact sur la santé, à une réflexion sur la gestion des petits effectifs, au groupe documentation, au groupe SNDS et au groupe SCORE-Santé (qui gère la base de données du même nom : https://www.scoresante.org/).

Par ailleurs, des salariés de l'ORS sont régulièrement associés à la rédaction de numéros de la publication *Épitomé* réalisée par la Fnors.

II. LES ÉTUDES

Les études de l'ORS visent à atteindre 4 grands objectifs :

- En bref en 2022…

50 études menées

35 publications

2 open data mis à jour

A. Comprendre les populations

En 2022, les études menées par l'ORS ont porté sur la petite enfance au travers de l'analyse des certificats de santé pour trois départements de la Région, sur la santé des élèves de 6° des collèges publics de Nouvelle-Aquitaine et celle des lycéens.

Par ailleurs, l'analyse de l'enquête régionale, en population adulte, ZOOM santé s'est poursuivie.

1. Exploitation des certificats de santé de la petite enfance en Corrèze

Commanditaire :

Conseil départemental de la Corrèze

Contexte

Depuis 2012, l'Observatoire régional de la santé assure pour le Conseil départemental de Corrèze, dans le cadre de conventions pluriannuelles, l'anonymisation, l'encodage, la saisie et l'exploitation des 3 certificats de la petite enfance placés sous la responsabilité du service de PMI, à savoir les certificats du 8e jour, des 9e et 24e mois, et, depuis 2018, l'extension de cette prestation aux bilans de santé réalisés en moyenne section de maternelle auprès des enfants âgés de 4 ans.

Objectifs

Au-delà des obligations légales de recueil, de traitement et de diffusion d'informations fixées par le ministère des Solidarités et de la Santé, les objectifs sont d'affiner les connaissances dans le domaine de la santé de la mère et de l'enfant mais aussi de pointer les problèmes existants afin d'identifier les territoires dans lesquels les efforts des politiques publiques - et singulièrement ceux des services du Conseil départemental - doivent se concentrer.

Pour chaque certificat, un tableau synthétique annuel des indicateurs recueillis est attendu, complété de résultats antérieurs à titre de comparaisons, et, au terme de trois ans de saisie, une analyse globale sera conduite, accompagnée de croisements statistiques et de représentations cartographiques, selon les secteurs de Maisons de solidarité départementale (MSD) et les cantons.

Publiés en 2022

ROCHE-BIGAS B., GARNIER C. État de santé de la petite enfance en Corrèze. Exploitation des certificats de santé du 24ème mois des enfants nés en 2018. ORS Nouvelle-Aquitaine. Mars 2022, n° 135, 24 p.

ROCHE-BIGAS B., GARNIER C. État de santé de la petite enfance en Corrèze. Exploitation des certificats de santé du 9ème mois des enfants nés entre 2018 et 2020. ORS Nouvelle-Aquitaine. Décembre 2022. 48 p.

Activité 2022

En 2022, les travaux ont porté sur l'exploitation triennale de plus de 2 700 certificats de santé du 9e mois des enfants nés en 2018, 2019 ou 2020.

Ont également été traités les plus de 500 certificats de santé du 24e mois des enfants nés en 2018.

Enfin, l'ORS a réalisé l'exploitation des bilans de santé à 4 ans des enfants nés en 2016 scolarisés en moyenne section de maternelle au cours de l'année scolaire 2021-2022. Les résultats sont publiés début 2023.

L'année 2022 a par ailleurs été marquée par la renégociation avec les services du Département d'une nouvelle convention triennale 2023-2025.

À venir en 2023

La poursuite des travaux dans le cadre de la nouvelle convention sera conduite en 2023.

2. Exploitation des certificats de santé de la petite enfance en Creuse

Commanditaire :

Conseil départemental de la Corrèze

Contexte

Depuis 2003, l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) saisit et exploite, à la demande du Conseil Départemental de la Creuse, les différents certificats de santé et bilans de santé de la petite enfance colligés par le service de Protection maternelle et infantile : certificats de santé du 8e jour, des 9e mois et 24e mois et les bilans de 4 ans.

Objectifs

Au-delà des obligations légales de recueil, de traitement et de diffusion d'informations fixées par le Ministère, cette exploitation permet non seulement d'affiner les connaissances dans le domaine de la santé de la mère et de l'enfant, mais elle constitue également un véritable outil d'aide à la décision permettant de comparer les chiffres creusois aux données nationales lorsque ceux-ci sont disponibles, de pointer les problèmes existants et de décliner territorialement certains indicateurs colligés, de manière à identifier les territoires dans lesquels les efforts des politiques publiques -et singulièrement ceux des services du Conseil Départemental- doivent se concentrer. C'est tout l'intérêt des analyses cartographiques proposées lors des exploitations triennales.

Activité 2022

En 2022, les travaux ont porté sur l'exploitation triennale de plus de 2 100 certificats de santé du 8e jour et de plus de 1 800 certificats du 9e mois des enfants nés entre 2018 et 2020.

Ont également été traités les plus de 1 500 certificats de santé du 24e mois des enfants nés entre 2017 et 2019.

Enfin, l'ORS a réalisé l'exploitation des 800 bilans de santé à 4 ans des enfants nés en 2016.

À venir en 2023

La poursuite des travaux dans le cadre de la nouvelle convention sera conduite en 2023.

Publiés en 2022

ROCHE-BIGAS B., GARNIER C. État de santé de la petite enfance en Creuse. Exploitation des certificats de santé du 8e jour des enfants nés entre 2018 et 2020. ORS Nouvelle-Aquitaine. Mars 2022. 48 p.

ROCHE-BIGAS B., GARNIER C. État de santé de la petite enfance en Creuse. Exploitation des bilans de santé de 4 ans des enfants nés en 2016. ORS Nouvelle-Aquitaine. Avril 2022, n° 134. 20 p.

ROCHE-BIGAS B., GARNIER C. État de santé de la petite enfance en Creuse. Exploitation des certificats de santé du 9e mois des enfants nés entre 2018 et 2020. ORS Nouvelle-Aquitaine. Septembre 2022. 48 p.

ROCHE-BIGAS B., GARNIER C. État de santé de la petite enfance en Creuse. Exploitation des certificats de santé du 24e mois des enfants nés entre 2017 et 2019. ORS Nouvelle-Aquitaine. Octobre 2022. 52 p.

3. Exploitation des premiers certificats de santé en Pyrénées-Atlantiques

Commanditaire :

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Contexte

Le premier certificat de santé, établi lors de l'examen préventif obligatoire qui doit être effectué dans les 8 jours suivant toute naissance, est rempli essentiellement par le personnel médical des maternités. Il constitue une source d'informations sur le déroulement de la grossesse et la santé des mères et des nouveau-nés. Il permet également de décrire les conditions d'accouchement et l'état de santé de l'enfant à la naissance. Enfin, quelques informations permettent une approche de la situation sociale de la mère.

Depuis 2018, une nouvelle organisation territoriale a été mise en place dans le département ; elle repose sur sept services départementaux des solidarités et de l'insertion (SDSEI), calés sur les bassins de vie du territoire.

Depuis plusieurs années, le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques a confié à l'ORS l'analyse annuelle de ces certificats de santé.

Objectifs

Au-delà des obligations légales de recueil, de traitement et de diffusion d'informations fixées par le ministère des Solidarités et de la Santé, les objectifs sont d'affiner les connaissances dans le domaine de la santé de la mère et de l'enfant mais aussi de pointer les problèmes existants afin d'identifier les territoires dans lesquels les efforts des politiques publiques - et singulièrement ceux des services du Conseil départemental - doivent se concentrer.

Publié en 2022

GARNIER C., HRIMECH Z. État de santé de la petite enfance en Pyrénées-Atlantiques. Exploitation des certificats de santé du 8e jour des enfants nés en 2020.
ORS Nouvelle-Aquitaine. Décembre 2022. Rapport n°156. 20 p.

Activité 2022

Les analyses ont porté en 2022 sur les l'exploitation des principaux indicateurs issus des plus de 5 800 PCS des enfants domiciliés dans le département et nés au cours de l'année 2020. Elles ont été enrichies de représentations cartographiques des analyses infra-départementales par SDSEI.

À venir en 2023

Le même type d'analyse sera reconduit, concernant les enfants du département nés en 2021.

4. Projet DINA : la santé des élèves de 6e
Dépistages infirmiers en Nouvelle-Aquitaine

Commanditaire :

Agence régionale de santé

En partenariat avec :

Les Rectorats des académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers

Publié en 2022

GARNIER C., PUBERT M., HRIMECH Z., ROCHE-BIGAS B. Santé des élèves en classe de 6e en Nouvelle-Aquitaine – Analyse des dépistages infirmiers sur la période 2018-2021. ORS Nouvelle-Aquitaine. Rapport n°142. Novembre 2022. 60 p. *Télécharger le rapport.*

Dépistages infirmiers des élèves de sixième en 2021/2022 - Fiches départementales Nouvelle-Aquitaine. ORS Nouvelle-Aquitaine. Novembre 2022. 2 p. *Télécharger les fiches*

Contexte

S'intéresser à la santé des jeunes et vouloir agir vers eux, c'est bien sûr chercher à réduire les dommages à court terme mais c'est aussi faire le pari d'une population adulte en meilleure santé. Si les enfants et les jeunes sont globalement en bonne santé – et se perçoivent comme tel – les comportements qui s'installent à cette période, ainsi que les environnements physiques et sociaux dans lesquels ils se développent, conditionnent leur avenir en matière de santé. Malgré ces enjeux, le constat est fait au niveau national que les données sur l'enfant sont nombreuses mais dispersées, incomplètes, et manquent d'exploitation, de synthèse et de visibilité. En Nouvelle-Aquitaine, la santé des jeunes est une des thématiques prioritaires de l'Agence régionale de santé et des Rectorats des académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers. Ils souhaitent suivre l'état de santé des jeunes et l'évolution de leurs comportements de santé afin de mettre en œuvre la politique régionale de santé en faveur des jeunes et adapter la prévention, mettant en œuvre des actions permettant de réduire les problèmes de santé physiques et psychiques et leurs conséquences mais également de favoriser le bien-être.

C'est dans ce cadre que l'ORS a mis en place un dispositif de recueil informatisé basé sur les dépistages infirmiers que réalisent les infirmiers et infirmières de l'Éducation nationale auprès d'une grande majorité des élèves scolarisés en classe de 6e dans un établissement public de la région (près de 57 500 élèves en 2020-2021). Ces dépistages, moments privilégiés de dialogue avec les élèves, ont pour objectifs de repérer les élèves fragilisés par d'éventuelles difficultés de santé ou d'y remédier en facilitant l'accès aux soins.

Objectifs

L'objectif principal est de décrire l'état de santé des enfants de 11 ans (6e) à partir des dépistages réalisés à titre systématique par le personnel infirmier de l'Éducation nationale et d'en suivre les évolutions. Le recueil sécurisé et anonymisé de ces informations et l'exploitation des données permettent de suivre l'état de santé des jeunes et leurs comportements de santé au fil du temps. Les données recueillies dans le cadre de ce projet peuvent également permettre d'abonder les diagnostics territoriaux sur l'état de santé de la population (CLS, PTSM, CPTS…). Deux indicateurs de suivi et d'évaluation du PRS sont également issus de ce dispositif.

Activité 2022

Comme chaque année, 12 fiches départementales présentant les principaux indicateurs issus des dépistages infirmiers ont été réalisées. Une fiche synthétique par établissement a été adressée aux infirmiers. En 2022, un rapport triennal recouvrant la période 2018-2021 a également été publié.

À venir en 2023

Le dispositif DINA ne sera pas reconduit, un logiciel métier étant mis en place au sein des établissements par l'Éducation nationale. Toutefois, l'année 2023 permettra de produire notamment un rapport bilan de la décennie de mise en œuvre de DINA.

5. Santé des lycéens de Nouvelle-Aquitaine

Commanditaires :

Agence régionale de santé

Conseil régional

Préfectures de Gironde, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Haute-Vienne

En partenariat avec :

Les Rectorats des académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers

La Direction régionale de l'agriculture et des forêts

Les établissements catholiques

Contexte

L'Agence régionale de santé souhaite favoriser le développement des actions de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire, universitaire et périscolaire. La santé des jeunes, des adolescents, des lycéens et des jeunes adultes fait l'objet de préoccupations et d'études depuis les années 1990 avec notamment le premier baromètre santé jeunes de l'Inpes. Les enquêtes Espad et Escapad ont permis de suivre les consommations de substances psychoactives et d'autres comportements des lycéens et des jeunes de 17 ans. L'enquête réalisée en Nouvelle-Aquitaine va permettre de combler les lacunes sur deux aspects principaux. D'une part, elle va enrichir les connaissances sur des thématiques moins explorées, telles que l'utilisation des écrans, la santé sexuelle, les ressources de santé utilisées par les lycéens. D'autre part, elle va permettre d'apporter des informations à un niveau régional mais aussi départemental.

Objectifs

L'objectif principal de l'étude est de décrire à l'échelle de la région et de ses douze départements :

- L'état de santé et les comportements de santé des lycéens ;
- Les ressources utilisées par les lycéens pour répondre à leurs besoins de soins et d'informations.

Activité 2022

Après plusieurs reports dus à l'épidémie de Covid 19, l'étude a été relancée en 2022. Il s'est principalement agi de consolider le protocole d'enquête en étroite collaboration avec les médecins des rectorats. Un travail important a également eu lieu avec les délégués à la protection des données des rectorats afin d'assurer aux jeunes enquêtés la sécurité de leurs données personnelles.

L'année 2022 a permis l'élaboration du questionnaire en ligne avec l'application Voozanoo® de la société Epiconcept® agréée hébergeur de données de santé.

L'enquête s'est déroulée en fin d'année 2022 avec une participation de près de 6000 lycéens.

À venir en 2023

Analyse de l'enquête et publication des résultats.

6. ZOOM santé 2021 : enquête auprès des Néo-Aquitains de 18 ans ou plus

Commanditaire :

Agence régionale de santé

Contexte

Dans le cadre de l'adoption du Projet régional de santé (PRS) de Nouvelle-Aquitaine 2018-2028, il est apparu important de disposer d'informations représentatives de la population régionale et départementale, actualisées dans le temps. À l'instar des Enquêtes Baromètre Santé de Santé publique France, les enquêtes déclaratives et répétées constituent un complément indispensable aux données médico-administratives de surveillance afin de mesurer l'état de santé d'une population. Elles permettent d'une part, de fournir des prévalences sur de nombreuses thématiques de santé (comme les pensées suicidaires ou l'activité physique par exemple) ainsi que leurs facteurs associés et d'autre part, de suivre les indicateurs dans le temps. Un autre atout de cette enquête est d'avoir une puissance statistique suffisante pour pouvoir fournir des indicateurs départementaux. C'est dans un contexte de crise sanitaire que la deuxième édition de l'enquête Zoom Santé Nouvelle-Aquitaine s'est inscrite, trois ans après la première édition.

Objectifs

L'objectif général de ce travail est de connaître l'état de santé ressenti des habitants de Nouvelle-Aquitaine. Cette enquête, prévue pour être répétée dans le temps, permet de suivre les évolutions tout en fournissant des données actualisées.

Activité 2022

En 2022, les travaux ont porté sur l'analyse départementale de la deuxième édition de l'enquête Zoom Santé, réalisée par voie postale en 2021, auprès de 5 400 adultes de 18 ans ou plus habitant en Nouvelle-Aquitaine. Les principaux indicateurs de l'enquête ont été déclinés pour chacun des départements tout en mesurant leurs évolutions par rapport à 2018 et seront prochainement publiés dans douze plaquettes départementales ainsi que dans une plaquette régionale.

À venir en 2023

Publication des résultats départementaux.

B. Accompagner les territoires

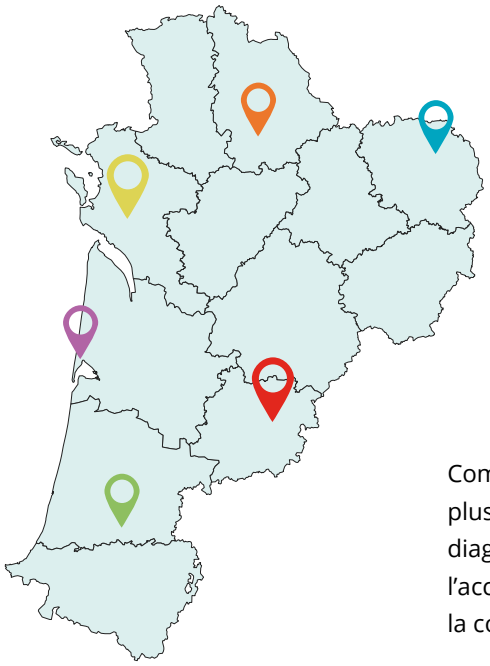

Comme chaque année, l'ORS a contribué à l'élaboration de plusieurs contrats locaux de santé par la réalisation de diagnostics territoriaux et, dans certains cas, l'accompagnement du coordonnateur de CLS et de l'ARS dans la concertation avec les acteurs du territoire.

Dans le cadre de la mise en œuvre de leur CLS, plusieurs collectivités ont pu faire appel à l'ORS pour réaliser des diagnostics territoriaux thématiques sur l'une ou l'autre des problématiques retenues dans leur CLS. En 2022, ce fut le cas pour la communauté d'agglomération de la Rochelle ou celle de Brive. Le partenariat de plus longue date avec Bordeaux Métropole s'est également poursuivi.

1. Accompagnement des Contrats locaux de santé (CLS) et des Contrats locaux de santé mentale (CLSM)

Commanditaire :

Agence régionale de santé

En partenariat avec :

Les collectivités locales concernées

L'Ireps sur certains CLS

Contexte

Depuis la mise en place des premiers contrats locaux de santé, l'ORS a participé à l'accompagnement de l'ARS et des collectivités locales pour l'élaboration des CLS. Il réalise des diagnostics à l'échelle du territoire et peut également apporter son appui au coordonnateur du CLS dans la conduite de la concertation et l'élaboration du CLS.

Il met également annuellement à disposition des acteurs, notamment l'ARS et les coordonnateurs de CLS, un tableau de bord d'indicateurs (situation socio-économique, mortalité, morbidité, accès aux soins et à la prévention, prise en charge des populations spécifiques (enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap), pathologies et déterminants de santé). Ces indicateurs doivent contribuer à la définition et au suivi des actions des CLS.

Un travail a par ailleurs été engagé fin 2022 pour construire un tableau de bord d'indicateurs dédiés à la santé mentale à l'échelle de l'ensemble des conseils locaux de santé mentale (CLSM) de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Objectifs

Le suivi des indicateurs des CLS et des CLSM contribue à apporter aux élus, aux coordonnateurs et aux délégués territoriaux des ARS des éléments de connaissance sur leur territoire, de le situer dans le contexte régional et de suivre les indicateurs dans le temps.

Publiés en 2022

DA SILVA O. Contrat local de santé de Limoges et de la Communauté urbaine de Limoges Métropole – État des lieux territorial. ORS Nouvelle-Aquitaine. Septembre 2022, 8p. Télécharger la synthèse.

DA SILVA O. Contrat local de santé de Limoges et de la communauté urbaine de Limoges Métropole, Accompagnement à l'identification des enjeux de santé sur le territoire. ORS Nouvelle-Aquitaine. Septembre 2022. 8p. Télécharger la synthèse.

DEBARRE J., ROBIN S. Diagnostic santé social Ville de Poitiers. ORS Nouvelle-Aquitaine. Rapport n°153. Décembre 2022. 45 p. Télécharger le rapport.

Fiches synthétiques concernant les 28 communes de Bordeaux Métropole et pour Bordeaux Métropole. Septembre 2022. 28 fiches. 8p. Télécharger les fiches.

Activité 2022

L'ORS a mis à jour les indicateurs de suivi des CLS et proposé des indicateurs de suivi des CLSM.

Les CLS accompagnés en 2022 sont ceux de Albret Communauté, Bordeaux Métropole, Grand Dax, Haute-Saintonge, Limoges Métropole, Poitiers, La Rochefoucauld Périgord, La Rochelle Agglomération, Agglomération Royan Atlantique, Vienne et Gartempe.

Un travail spécifique a également été réalisé pour fournir des indicateurs sur le CLSM de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud.

À venir en 2023

L'ORS va continuer l'accompagnement des CLS en cours d'élaboration et la mise à jour annuelle des indicateurs sur les CLS et CLSM.

Par ailleurs, l'ORS travaillera avec l'Ireps Nouvelle-Aquitaine à la proposition d'une méthodologie pour l'évaluation des CLS arrivant à échéance en 2023.

2. Diagnostic local santé environnement La Rochelle Agglomération

Commanditaire :

Agence régionale de santé et Communauté d'agglomération de La Rochelle

Contexte

L'élaboration du contrat local de santé (CLS) sur le territoire de la communauté d'agglomération de La Rochelle a fait émerger des attentes fortes des élus et des habitants sur le volet santé environnementale. L'agglomération et l'Agence régionale de santé ont souhaité qu'un diagnostic spécifique à la santé environnementale soit réalisé en parallèle du diagnostic de cadrage général du CLS. Elles ont confié cette mission à l'ORS.

Objectifs

Les deux objectifs de cette étude sont de disposer d'un état des lieux quantitatif de la situation de La Rochelle Agglo sur les enjeux de santé environnementale et d'identifier les priorités locales sur cette thématique.

Activité 2022

L'ORS a procédé à un recueil de nombreux indicateurs portant notamment sur le contexte sociodémographique du territoire puis, la qualité des milieux (air, eau, sols, habitat…), les enjeux sectoriels (agriculture, industries, climat, transports…) et enfin, l'état de santé en lien avec l'environnement. Autant que possible, des comparaisons avec le département de Charente-Maritime ou la région ont été réalisées.

Une approche qualitative a été menée auprès des acteurs locaux et des habitants auprès de six focus groupes regroupant près de 80 participants pour identifier les forces et les faiblesses du territoire et les enjeux prioritaires en santé environnementale.

Une première version du rapport final a été transmise pour relecture et validation aux différents partenaires.

À venir en 2023

Le rapport final de l'étude fera l'objet d'une restitution orale et d'une publication en 2023.

3. Atlas santé Bordeaux Métropole

Commanditaire :

Bordeaux Métropole

Contexte

Bordeaux Métropole et ses partenaires (Agence régionale de santé notamment) se sont engagés depuis 2015 dans l'élaboration du Contrat local de santé (CLS) métropolitain, avec en 2019 la validation d'un programme d'actions sur une durée de 5 ans.

Dans le cadre de ce CLS, un travail d'actualisation des indicateurs liés à la santé et ses déterminants a été réalisé par l'Observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine (ORS NA) fin 2021-2022.

Pour donner suite à ce travail, Bordeaux Métropole a souhaité la réalisation d'un atlas à l'échelle de son territoire à partir des données calculées.

Objectifs

L'objectif est d'avoir une vision globale des 28 communes de Bordeaux Métropole sur les enjeux de santé, d'offre et de recours aux soins et d'objectiver si des problématiques se concentrent sur certaines zones afin d'appuyer le développement d'éventuelles actions de santé sur les territoires.

Activité 2022

Publication à venir

Dans le cadre de ce projet, l'approche souhaitée était de réaliser des cartes cherchant à montrer les éventuelles disparités au sein des communes de Bordeaux Métropole, ainsi que les évolutions des indicateurs pour les différentes communes afin de voir si les tendances étaient homogènes sur le territoire.

Il a ainsi été décidé de représenter, pour chaque indicateur, une carte principale présentant le taux le plus récent de l'indicateur et, en parallèle, une carte présentant l'évolution du taux de l'indicateur entre deux périodes.

À venir en 2023

Publication de l'atlas.

4. Analyse des besoins sociaux (ABS) de la communauté de communes Aunis Atlantique

Commanditaire :

Conseil départemental de la Vienne

Contexte

Le décret du 6 mai 1995, amendé en 2016 avec le décret 2016 – 224 du 21 juin, définit comme obligatoire des CCAS / CIAS la réalisation d'une analyse des besoins sociaux (ABS) dont l'objectif est d'élaborer une action sociale au plus près des besoins du territoire.

C'est dans ce cadre que la Communauté de Communes Aunis Atlantique a souhaité mener une analyse des besoins sociaux afin d'adapter les réponses locales aux besoins identifiés, par la construction de réponses pertinentes.

Objectifs

L'ABS doit permettre de mieux connaître et comprendre les caractéristiques du territoire afin de mieux appréhender les besoins qui en découlent, pour l'ensemble de la population et en fonction des différents groupes plus spécifiques qui la composent.

Publié en 2022

ROBIN S., BOUFFARD B., GIRAUD J. Analyse des Besoins Sociaux de la Communauté de communes Aunis Atlantique. Diagnostic social : état des lieux statistique et expertise des acteurs. ORS Nouvelle-Aquitaine. Rapport n°139. Septembre 2022. 90 p.

Activité 2022

L'ORS a réalisé un état des lieux sociodémographique reposant sur un ensemble d'indicateurs socio-démographiques et socio-économiques thématiques. Ces données ont été traitées et analysées par territoires à différents échelons géographiques (région, département, EPCI, et communes) en fonction de leur disponibilité.

Par ailleurs, des tables rondes ont été organisées sur différentes thématiques ou problématiques.

5. Diagnostic portant sur l'offre de soins de 1er recours sur la communauté d'agglomération du Bassin de Brive

Commanditaire :

Agglomération de Brive

En partenariat avec :

Mutualité française limousine

MSA du Limousin

Publication à venir

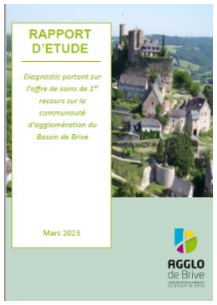

Contexte

Sur le territoire de l'Agglomération de Brive-La-Gaillarde, un Contrat local de santé a été signé le 15 octobre 2021. Un premier diagnostic territorial réalisé par l'Observatoire régional de la santé Nouvelle-Aquitaine laissait apparaître certaines fragilités concernant l'offre de soins.

L'Agglomération de Brive a ainsi intégré dans son CLS comme fiche action la consolidation de l'offre de santé à travers notamment la réalisation d'une étude des besoins et de la couverture de la CABB avec une entrée par micro-territoires dans le but de pouvoir disposer d'une stratégie territoriale d'organisation des soins à l'échelle du territoire.

Un marché public a donc été lancé en décembre 2021. La Mutualité Française Limousine, l'ORS ainsi que la Mutualité sociale agricole du Limousin, trois partenaires, ont été retenus.

Objectifs

L'objectif de cette étude est de dresser un état des lieux complet de la situation en termes d'offre de soins et d'accès aux soins sur l'agglomération du bassin de Brive à travers les données statistiques mais aussi les enquêtes et les entretiens menés auprès des acteurs de la santé afin de préconiser une véritable stratégie territoriale d'organisation du territoire.

Activité 2022

L'ORS a réalisé un diagnostic territorial présentant des données de cadrage, d'état de santé et d'offres de santé.

Trois enquêtes par questionnaire ont été réalisées : auprès des professionnels de santé libéraux sur leur pratique, leur opinion sur la situation de l'offre de 1er recours et leurs attentes ; auprès du secteur médico-social, hospitalier et associatif, sur leurs opinions et attentes et enfin auprès des élus pour repérer les démarches engagées en faveur du maintien de l'accès aux soins et d'une démographie médicale plus favorable.

À venir en 2023

L'ORS va finaliser sa contribution au rapport final.

Les études présentées dans cette partie concernent quatre grands enjeux de santé publique :

- La santé environnementale,
- Les inégalités sociales de santé et les personnes en situations de vulnérabilité,
- Le vieillissement et la perte d'autonomie,
- L'offre et l'accès aux soins et à la santé.

1. Observatoire régional santé environnement (ORSE)

Commanditaire :

Agence régionale de santé

En partenariat avec :

La Région Nouvelle-Aquitaine,

La Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA)
La Préfecture de région ou son représentant
Santé publique France en région Nouvelle-Aquitaine
France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine (FASNA)

Publiée en 2022

Plaquette ORSE

Contexte

L'Observatoire régional santé environnement (ORSE) de Nouvelle-Aquitaine est une instance d'information, de concertation et d'aide à la décision en santé environnement.

L'ORSE s'inscrit résolument dans la démarche de démocratie sanitaire participative impulsée au niveau national dans le cadre de la Stratégie Nationale de Santé et relayée au niveau régional par l'ARS.

Objectifs

Les objectifs de cette instance sont :

- favoriser le partage de connaissances sur la situation régionale ;
- répondre aux besoinx de concertation et de médiation ;
- être force de proposition d'actions et d'outils d'aide à la décision.

Activité 2022

L'ORS anime l'ORSE. Dans ce cadre, une plaquette de communication pour valoriser l'ORSE a été réalisée et diffusée à l'occasion d'une réunion du PRSE à l'automne 2022.

L'ORS assure la mise à jour des indicateurs et l'alimentation en continue du site de l'ORSE (https://www.observatoiresanteenvironnement-na.fr/). Il assure également la mise à jour des données du site de cartographie interactive (https://geoclip.ors-na.org). En 2022, ce sont ainsi plus de 200 indicateurs liés à la santé qui ont été ajoutés en open-data.

En 2022, l'organisation d'une déclinaison locale en Dordogne sur la thématique de l'exposition au radon a débuté.

Un webinaire sur le concept « One Health » a été organisé au mois de novembre réunissant près de 80 personnes. Il est disponible en ligne (https://www.youtube.com/watch?v=BXUEl7M17gY).

À venir en 2023

Cette étude est pérenne. Les travaux seront poursuivis en 2023.

2. Enquête santé environnement intérieur : une enquête réalisée dans les maternités de Nouvelle-Aquitaine auprès des jeunes mères

Contexte

Dans le cadre de la stratégie petite enfance de l'ARS, l'objectif est de réduire les expositions aux substances chimiques présentes dans les environnements intérieurs des femmes enceintes et des jeunes enfants.

Une première enquête a été menée en octobre 2018 auprès des 44 maternités afin d'évaluer le niveau de connaissances sur ces risques. Elle est renouvelée en 2022.

Commanditaire :

Agence régionale de santé

Objectifs

L'objectif est de réactualiser l'enquête pour évaluer la progression des connaissances des Néo-Aquitaines venant d'accoucher.

En partenariat avec :

Les maternités de Nouvelle-Aquitaine

Activité 2022

L'ORS a conduit durant le mois de mars 2022 la 2e enquête « Santé & environnement intérieur » auprès de l'ensemble des femmes hospitalisées pour un accouchement dans une des 42 maternités de Nouvelle-Aquitaine participantes (sur les 43 que compte la région). La participation à cette enquête a atteint 60 % avec 2 473 questionnaires analysés.

Les principaux résultats de cette étude sont le constat d'une amélioration de l'identification des labels écologiques et une importance grandissante de ce critère dans l'achat des produits d'entretien, une amélioration également des pratiques dans le change et l'alimentation des nourrissons mais avec aussi des points de vigilance identifiés. Si le niveau de connaissance sur les risques pour la santé des produits d'intérieur n'a pas évolué, les sources d'information se transforment avec une place grandissante d'internet et des réseaux sociaux modifiant de fait nécessairement pour les politiques publiques les façons d'informer la population. Enfin, comme repéré lors de la 1ère enquête, les inégalités sociales restent très marquées aussi bien dans les connaissances des sources de pollution intérieure que des comportements adoptés. Aussi, les actions de prévention développées devront particulièrement cibler les personnes socialement les plus défavorisées.

L'ORS a publié un rapport global de l'étude ainsi qu'une synthèse des principaux résultats.

Publié en 2022

ROUCHAUD A., GIRAUD J. 2e enquête régionale « Santé & environnement intérieur, comportements et risques d'exposition aux polluants intérieurs ». ORS Nouvelle-Aquitaine. Rapport n°152. Décembre 2022. 82 p. Télécharger le rapport.

3. Ocarina : outil cartographique des indicateurs sociaux de Nouvelle-Aquitaine

Commanditaire :

Agence régionale de santé

En partenariat avec :

L'Union départementale des Centres communaux d'action sociale (UDCCAS)
de Dordogne

Et avec le Secrétariat général aux affaires régionales (Sgar) et la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets)

Contexte

L'action publique n'est pertinente que si elle s'appuie sur des éléments objectifs, fiables et partagés entre les décideurs et les opérateurs. Ceci est particulièrement vrai dans le domaine social qui, par nature, est mouvant, complexe et nécessite la mise en synergie de nombreux décideurs, financeurs et opérateurs.

Aussi l'ORS a développé, en lien avec l'UDCCAS de Dordogne un géoclip® de mise à disposition d'indicateurs sociaux accessibles à tous.

Objectifs

L'objectif de cette plateforme est la centralisation des indicateurs sanitaires et sociaux disponibles à une échelle infra-départementale et leur mise à disposition des utilisateurs sous la forme de cartographies dynamiques ou de téléchargements.

Activité 2022

L'ORS a réalisé un atlas thématique sur les jeunes de 15-24 ans afin de mieux faire connaître les problématiques sociales et les disparités géographiques de la population des 15-24 ans de notre région.

À venir en 2023

Cette étude est pérenne. Les travaux seront poursuivis en 2023.

Publication à venir

4. Schéma départemental en faveur des personnes âgées Dordogne-Périgord

Contexte

Le précédent schéma départemental en faveur des personnes âgées adopté par le Conseil départemental de la Dordogne couvrait la période 2014-2019. Par délibérations des 15 novembre 2019 et 4 février 2021, il a été prorogé à deux reprises, une première fois dans l'attente de la loi « Grand âge et autonomie » alors annoncée, une seconde fois du fait de la crise sanitaire. Parallèlement, le Département a adopté le 17 novembre 2017 un schéma départemental portant stratégie territoriale de l'aide à domicile, couvrant la période 2018-2022.

Le schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale en faveur des personnes âgées réalisé en 2022 couvrira la politique départementale gérontologique dans son ensemble en y intégrant le volet « aide à domicile », dont le schéma spécifique arrive à échéance fin 2022.

Objectifs

Le schéma médico-social a pour objet de :

1° apprécier la nature, le niveau et l'évolution des besoins sociaux et médico-sociaux de la population ;

2° dresser le bilan quantitatif et qualitatif de l'offre sociale et médico-sociale existante ;

3° déterminer les perspectives et les objectifs de développement de l'offre sociale et médico-sociale et, notamment, ceux nécessitant des interventions sous forme de création, transformation ou suppression d'établissements et services et, le cas échéant, d'accueils familiaux relevant du titre IV du livre IV ;

4° préciser le cadre de la coopération et de la coordination entre les établissements et services mentionnés à l'article L. 312-1, à l'exception des structures expérimentales prévues au 12° du I de cet article, ainsi qu'avec les établissements de santé définis aux articles L. 6111-1 et L. 6111-2 du code de la santé publique ou tout autre organisme public ou privé, afin de satisfaire tout ou partie des besoins mentionnés au 1° ;

5° définir les critères d'évaluation des actions mises en œuvre dans le cadre de ces schémas.

Commanditaires :

Conseil départemental de Dordogne

Activité 2022

Pilotés par le Conseil départemental, les travaux du schéma ont officiellement débuté le 18 mai 2022, lors d'une réunion rassemblant l'ensemble des acteurs intervenant dans l'accompagnement des personnes âgées. L'ORS a accompagné l'élaboration du présent schéma à travers le bilan des schémas « personnes âgées » et « aide à domicile » et la réalisation d'un état des lieux quantitatif. Il a apporté un soutien méthodologique lors de la concertation et a également participé à la rédaction du document final.

5. Schéma départemental de l'autonomie de la Gironde

Commanditaires :

Conseil départemental de Gironde

Contexte

Le Département de la Gironde a souhaité mettre en place les travaux d'élaboration du nouveau schéma de l'autonomie pour la période 2022-2026. Les travaux d'élaboration comporteront une phase de bilan du précédent schéma et d'état des lieux de la situation girondine. Une phase de concertation s'appuyant sur la mobilisation des acteurs de l'action en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap sera également menée ainsi que la consultation des habitants auxquels les actions sont destinées au présent ou au futur. Il a souhaité faire appel à l'ORS pour l'accompagner dans cette démarche.

Objectifs

Les objectifs de la mission de l'ORS sont de :

- Dresser le bilan du précédent schéma de l'autonomie 2017-2021 ;
- Réaliser un état des lieux des besoins et de l'offre sociale et médico-sociale en direction des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Activité 2022

L'ORS a réalisé trois diaporamas présentant le bilan du précédent schéma autonomie puis un état des lieux relatif aux personnes âgées et un autre concernant les personnes en situation de handicap.

6. Réactualisation du diagnostic préalable à la mise en place de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de la Vienne

Commanditaire :

Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de la Vienne

Publié en 2022

ROUCHAUD A., GIRAUD J., BOUFFARD B. Réactualisation du diagnostic préalable à la mise en place de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de la Vienne. ORS Nouvelle-Aquitaine. Rapport n°151. Décembre 2022. Nombre de pages 46 p.

Contexte

Instituée par la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015, la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) « établit un diagnostic des besoins des personnes âgées de soixante ans et plus résidant sur le territoire départemental, recense les initiatives locales et définit un programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention ».

Avant de définir son futur programme coordonné, les membres de la CFPPA de la Vienne ont souhaité disposer d'une réactualisation du diagnostic : mise à jour des données quantitatives existantes dans le champ des personnes âgées et recensement des actions collectives et individuelles conduites en direction du public cible. Les membres de la CFPPA souhaitent pouvoir s'appuyer sur ces différents éléments pour aider à la définition des priorités d'actions à destination des seniors du territoire.

Objectifs

Les objectifs de cet état des lieux sont de :

- Apprécier l'évolution de la situation des personnes âgées et des actions mises en place depuis la réalisation du 1er diagnostic,
- Comparer la situation du département à la région et à la France,
- Identifier des spécificités territoriales,
- Identifier les faiblesses éventuelles dans les actions conduites (territoires, thématiques).

Activité 2022

L'ORS a réalisé un diagnostic territorial en sélectionnant un certain nombre d'indicateurs disponibles sur la population de 60 ans ou plus du département. La situation départementale est comparée à la région et à la France hexagonale, et, lorsque cela est possible, une déclinaison à une échelle plus fine, celle des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), a été proposée.

Parallèlement, afin de recenser les actions de prévention en direction des séniors, une enquête a été réalisée auprès des acteurs de la prévention en collaboration avec la CFPPA. L'outil de recueil a été travaillé avec eux et la liste des acteurs interrogés établie par le Conseil départemental et les membres de la CFPPA. Ont été interrogés l'ensemble des membres de la CFFPA, les potentiels porteurs d'actions identifiés et également les Ehpad du département.

7. Diagnostic régional des actions de prévention des chutes des personnes âgées en Nouvelle-Aquitaine

Commanditaire :

Agence régionale de santé

En partenariat avec :

Le Gérontopôle

Contexte

En février 2022, la ministre déléguée chargée à l'autonomie a présenté le plan d'action national pour lutter contre les chutes des personnes âgées. Ce plan a pour objectif de réduire d'ici 2024 de 20 % la mortalité par chute chez les personnes âgées de 65 ans ou plus. Dans ce cadre, une phase de diagnostic des dispositifs de prévention existants dans la région doit être menée. Elle doit aboutir à l'identification de leviers d'actions spécifiques, traduits dans un plan d'action régional pluriannuel.

L'ARS a missionné l'ORS et le Gérontopôle afin qu'ils réalisent un diagnostic conjoint de l'offre existante, qu'ils identifient les forces et les faiblesses des organisations en place, et qu'ils formulent des préconisations d'actions en lien avec les 6 axes du plan national.

Objectifs

Les objectifs de l'étude sont de :

- exploiter les données saisies dans l'application OSCARS afin d'identifier les actions pouvant être reliées à la prévention des chutes ;
- identifier et décrire les actions de prévention financées par les CFPPA les plus significatives ;
- identifier les actions contribuant à la prévention des chutes menées par les EHPAD PRP ;
- étudier la faisabilité de la saisie des actions prévention EHPAD PRP sous OSCARS.

Activité 2022

L'ORS a réalisé un tableau synoptique des différentes actions par conférence des financeurs et par axe du plan national.

8. Pratiques professionnelles des chirurgiens-dentistes de Nouvelle-Aquitaine et soins non programmés

Commanditaire :

URPS chirurgiens-dentistes

Contexte

Dans un contexte de saturation des cabinets dentaires et de difficultés de démographie médicale, l'apport de réponses aux demandes de soins dentaires non programmés constitue une réelle problématique pour l'URPS des chirurgiens-dentistes libéraux de Nouvelle-Aquitaine.

L'URPS souhaite disposer d'éléments de description quantitatifs (fréquence des sollicitations, proportions de réponses, estimations des délais) et qualitatifs (caractéristiques des demandes, profils des demandeurs, qualité des réponses, organisations mises en place).

Afin de documenter cette problématique, l'ORS Nouvelle-Aquitaine a été missionné pour mettre en place une enquête auprès des praticiens libéraux exerçant sur le territoire régional.

Objectifs

L'objectif de l'enquête et d'estimer le volume des demandes de soins non programmés en soins dentaires et de décrire les réponses apportées par les professionnels.

Activité 2022

L'ORS a réalisé une enquête auprès de la totalité des chirurgiens-dentistes libéraux de la région Nouvelle-Aquitaine, soit d'après les listes mises à jour par l'URPS, 3 161 praticiens. La période d'enquête initiale s'est déroulée du 25 avril au 31 mai 2022, et une relance a été réalisée prolongeant la période jusqu'au 15 juin 2022. L'année 2022 a été consacrée à l'analyse des résultats.

À venir en 2023

Publication des résultats.

9. État des lieux de l'offre de soins dans le département de la Vienne

Commanditaire :

Conseil départemental de la Vienne

Contexte

Dans le cadre des états généraux de la santé du département de la Vienne, les services du Conseil départemental ont élaboré un livre blanc proposant un état des lieux de l'offre et de l'accès aux soins ainsi que des grandes orientations en termes d'actions pouvant être portées par le Département.

Le contexte sanitaire n'a pas permis de diffuser ce document d'orientation politique. Aussi, l'ORS Nouvelle-Aquitaine a été sollicité pour mettre à jour et analyser les données de l'état des lieux ainsi que d'être force de propositions pour la structuration de ce document stratégique.

Objectifs

Les objectifs de cette étude sont de :

- Produire, à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, du département de la Vienne et de ses cantons, des indicateurs d'offre et d'accès aux soins pour toutes les professions figurant dans le code la Santé publique et identifiées au sein du RPPS.
- Faire un focus spécifique sur les professions de médecins généralistes, chirurgiens-dentistes, orthophonistes et masseurs-kinésithérapeutes.

Activité 2022

L'ORS a fait la mise à jour et une analyse des données de l'état des lieux du livre blanc. Il a présenté des éléments actualisés à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, de la Vienne mais aussi à l'échelle des cantons du département et compilé toutes les données disponibles pour l'ensemble des professions figurant dans le code de la Santé publique, avec des focus spécifiques sur les médecins généralistes, les chirurgiens-dentistes, les masseurs-kinésithérapeutes et les orthophonistes.

En plus de l'analyse des indicateurs liés à l'offre de soins (effectifs de professionnels, évolution, structure par âge, dynamiques territoriales…), le rapport propose des éléments sur le recours aux soins de la population, ainsi que des focus sur la santé mentale, sur les formes d'exercice coordonné ou sur les actions de prévention mises en place sur le département de la Vienne.

Publiés en 2022

DA SILVA O., GIRAUD J. État des lieux de l'offre de soins dans le département de la Vienne. ORS Nouvelle-Aquitaine. Décembre 2022. N°154. 64 p.

D. Dispositifs et rapports d'activité

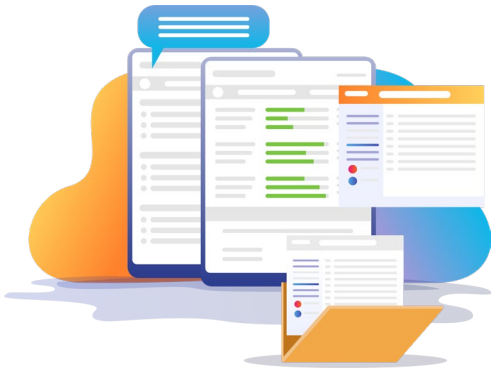

Essentiellement à la demande de l'ARS, l'ORS Nouvelle-Aquitaine est amené à analyser les rapports d'activité de diverses structures. C'est depuis de nombreuses années, le cas des rapports des intervenants en addictologie. Plus récemment, les rapports d'activité des structures intervenant en psychiatrie ou auprès de malades d'Alzheimer ou encore les fiches-actions dans le cadre des projets territoriaux de santé mentale ont également fait l'objet d'analyses.

Comme chaque année, le partenariat avec Santé publique France sur l'analyse des données issues des quinzaines des Maladies à caractère professionnel a été reconduit.

1. Isolement et contention en psychiatrie

Commanditaire :

Agence régionale de santé

En partenariat avec :

Les établissements autorisés en psychiatrie adulte

Contexte

Depuis 2020, une succession de textes sur la réforme de l'isolement et de la contention a engendré une évolution substantielle du cadre juridique relatif à l'isolement. Depuis 2021, face à ce nouveau cadre législatif et réglementaire, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a initié une dynamique régionale, avec notamment la création d'un groupe de travail, dans le but d'élaborer un plan d'actions régionales et de définir des modalités pratiques d'application de ces décrets. En préambule de ce travail collaboratif, l'ARS Nouvelle-Aquitaine avait missionné l'ORS afin d'établir un état des lieux de l'existant, en se basant sur l'exploitation des rapports annuels des établissements de santé autorisés en psychiatrie. Ce travail a fait l'objet d'une publication en 2021.

Objectifs

L'objectif général de cette analyse est de faire un état des lieux des initiatives et des difficultés en matière de recours à la contention et à l'isolement des patients, tels que mentionnés dans les rapports annuels sur l'isolement et la contention de 2021. Cette analyse vise également à identifier des besoins d'accompagnement et à la capitalisation des bonnes pratiques.

Activité 2022

En 2022, l'ORS a mené l'analyse des rapports d'activité 2021. Ce travail a été présenté lors de la journée régionale en décembre et fera l'objet d'une publication début 2023.

2. Analyse croisée des PTSM

Commanditaire :

Agence régionale de santé

En partenariat avec :

Les pilotes des PTSM

Contexte

La démarche Projets territoriaux de santé mentale (PTSM) a débuté en 2017 en Nouvelle-Aquitaine. Au 1er mars 2021, 10 diagnostics territoriaux partagés en santé mentale sont validés et publiés et 4 PTSM sont approuvés et publiés, 6 sont en cours de validation. Une analyse croisée des fiche-actions des PTSM nécessite d'être réalisée au regard des attendus du décret de juillet 2017 et de l'instruction du 8 juin 2018.

Objectifs

Le projet permet :

- L'analyse des dynamiques territoriales initiées ;
- L'analyse du contenu des fiche-actions des 10 PTSM selon les publics cibles, les orientations et axes des textes réglementaires ;
- Le recensement des demandes de mesures nouvelles financières (création de poste, nouvelle offre…) et des financements obtenus

Activité 2022

En 2022, l'ORS a procédé au recueil et à l'analyse des fiches actions des 10 PTSM approuvés. Les résultats ont fait l'objet d'une restitution orale lors d'une réunion de l'ensemble des coordonnateurs de PTSM en début 2023.

3. Diagnostic de l'offre proposée par les consultations mémoire et les équipes spécialisées Alzheimer en Nouvelle-Aquitaine

Contexte

Avec le vieillissement de la population, la problématique du repérage et de la prise en charge des pathologies neurodégénératives est centrale. Les consultations mémoire (CM) ainsi que les équipes spécialisées Alzheimer (ESA) sont des acteurs clés du parcours de soin lié à ces pathologies. Les premières pour le diagnostic, la prescription de traitements éventuels ou de séances de réhabilitation à domicile, et la coordination avec le médecin traitant. Les secondes, en lien avec les premières ou le médecin généraliste ou spécialiste, pour la réalisation des séances de soins, de réhabilitation et d'accompagnement au bénéfice des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou apparentée à un stade léger ou modéré. Or l'ARS ne dispose pas d'une vision régionale exhaustive sur ces dispositifs, en rapport avec les zones réellement couvertes, le respect du cahier des charges et l'articulation notamment avec les dispositifs d'accompagnement quel que soit l'âge, dont ceux de réhabilitation pour les personnes de plus de 60 ans

Commanditaire :

Agence régionale de santé

Objectifs

Le projet a pour objectifs de :

- Mettre en évidence d'éventuels écarts entre les dispositions réglementaires et leur mise en œuvre ;
- Identifier les freins à la réalisation des engagements décrits dans le cahier des charges et les dysfonctionnements ;
- Vérifier les conditions de l'articulation entre les deux dispositifs, objet de travaux à conduire dans le cadre de la feuille de route interministérielle maladies neurodégénératives 2021-2022

Publié en 2022

ROBIN S., BOUFFARD B., GIRAUD J. Diagnostic de l'offre proposée par les consultations mémoire. ORS Nouvelle-Aquitaine. Synthèse. Septembre 2022. 10p.

Activité 2022

En 2022, l'ORS a enquêté auprès des 44 Consultations mémoire et des 2 Consultations mémoire avancées implantées sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine.

Une autre consultation a été menée auprès des équipes spécialisées Alzheimer.

À venir en 2023

Publication des résultats de l'enquête ESA.

4. Surveillance des maladies à caractère professionnel

Commanditaire :

Santé publique France

En partenariat avec :

La Dreets

Contexte

Les Maladies à caractère professionnel (MCP) sont définies comme les maladies ou symptômes susceptibles d'être d'origine professionnelle et n'ayant pas fait l'objet d'une reconnaissance par les régimes de Sécurité sociale. Depuis 2003, Santé publique France, en collaboration avec l'Inspection médicale du travail, est en charge du programme de surveillance des MCP chez les salariés français. Cette surveillance est complémentaire de celle faite sur les maladies professionnelles (MP) reconnues.

En Nouvelle-Aquitaine, ce programme est mené conjointement entre Santé publique France, l'inspection médicale du travail de la DREETS et l'Observatoire régional de la santé (ORS) Nouvelle-Aquitaine. En 2021, une seule Quinzaine a été réalisée du fait du contexte sanitaire.

Objectifs

L'objectif de la surveillance des MCP est de fournir des indicateurs sur ces pathologies par population spécifique de salariés, définie notamment par profession ou par secteur d'activité et d'estimer la sous-déclaration des MP indemnisables en vue de fournir des éléments pour la révision ou l'extension des tableaux de MP.

Activité 2022

L'ORS a analysé les données 2021 et a mis en place les 2 Quinzaines MCP de 2022.

À venir en 2023

Cette étude pérenne est reconduite chaque année.

Publié en 2022

5. Exploitation des rapports d'activité des dispositifs d'addictologie

Commanditaire :

Agence régionale de santé

Publiés en 2022

Observatoire régional de la santé (ORS) Nouvelle-Aquitaine. **Les appartements de coordination thérapeutique (ACT)** de Nouvelle-Aquitaine, en 2019. Décembre 2022. Rapport n° 143. 21 p. *Télécharger le rapport.*

CRECEL R., GIRAUD J. Le dispositif médico-social d'addictologie de Nouvelle-Aquitaine, en 2019 : **Les CSAPA**. ORS Nouvelle-Aquitaine. Décembre 2022. Rapport n° 144. 27 p. *Télécharger le rapport.*

CRECEL R., GIRAUD J. Le dispositif médico-social d'addictologie de Nouvelle-Aquitaine en 2019. **Les consultations jeunes consommateurs**. ORS Nouvelle-Aquitaine. Décembre 2022. Rapport N° 145. 13 p. *Télécharger le rapport*.

CRECEL R., GIRAUD J. Le dispositif médico-social d'addictologie de Nouvelle-Aquitaine en 2019. **Les centres de soins, d'accompagnement et de prévention des addictions avec hébergement**. ORS Nouvelle-Aquitaine. Décembre 2022. Rapport N° 146. 13 p. *Télécharger le rapport.*

CRECEL R., GIRAUD J. Le dispositif médico-social d'addictologie de Nouvelle-Aquitaine, en 2019. **Les interventions des CSAPA en milieu carcéral**. ORS Nouvelle-Aquitaine. Décembre 2022. Rapport n° 147. 13 p. *Télécharger le rapport.*

CRECEL R., GIRAUD J. **Les équipes de liaison et de soins en addictologie (ELSA) de Nouvelle-Aquitaine en 2019.** ORS Nouvelle-Aquitaine. Décembre 2022. Rapport N° 148. 30 p. *Télécharger le rapport*.

Contexte

Les substances psychoactives sont notamment associées à une morbidité et une mortalité prématurée élevées, et à des dommages sociaux importants. Les dispositifs médico-sociaux d'accompagnement et les équipes de liaison et de soins en addictologie au sein des centres hospitaliers contribuent à réduire ces dommages. Ils doivent faire l'objet d'un suivi afin d'impulser si besoin sur les différents territoires des actions de déploiement ou de rééquilibrage de l'offre de prise en charge. Les dispositifs de lits halte soins santé (LHSS) et les appartements de coordination thérapeutique (ACT), en cours de déploiement dans la région, accueillent des personnes vivant à la rue pour les premiers et en situation de fragilité psychologique et sociale pour les seconds, nécessitant un accompagnement médical et social important. Les unités de soins en milieu pénitentiaire (USMP) jouent un rôle de premier rang auprès des détenus en délivrant des soins somatiques ; leur activité reste trop peu valorisée.

L'Agence régionale de santé a confié depuis plusieurs années à l'ORS l'analyse des rapports d'activité de ces différentes structures.

Objectifs

L'objectif principal est de réaliser, *via* l'exploitation des rapports d'activité des structures, un diagnostic des ressources engagées dans la prévention, l'accompagnement et la prise en charge des addictions, dans l'accompagnement médico-social de publics fragiles et le soin aux personnes détenues. Ces diagnostics permettent également d'identifier des déséquilibres entre territoires et structures.

Activité 2022

L'analyse a porté sur les rapports d'activité, durant l'année 2019, de :

- 29 centres de soins, d'accompagnement et de prévention des addictions (Csapa) proposant près de 130 lieux de consultation dont une soixantaine assurant des consultations jeunes consommateurs (CJC) ;
- 16 structures d'appartement de coordination thérapeutique (ACT) ;
- 3 centres thérapeutiques résidentiels (CTR) et deux communautés thérapeutiques (CT) ;
- 26 équipes de liaison et de soins en addictologie (Elsa) ;
- 11 structures de lits halte soins santé (LHSS) ;
- des interventions dans 20 établissements pénitentiaires.

Ces analyses ont fait l'objet de la publication de huit rapports.

Observatoire régional de la santé (ORS) Nouvelle-Aquitaine. **Les lits halte soins santé** de Nouvelle-Aquitaine, en 2019. Décembre 2022. Rapport n° 149. 19 p. *Télécharger le rapport.*

BOUFFARD B., GIRAUD J. **Les unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP)** de Nouvelle-Aquitaine en 2019 : Volet somatique et psychiatrique. ORS Nouvelle-Aquitaine. Décembre 2022. Rapport N° 150. 92 p. *Télécharger le rapport.*

À venir en 2023

L'activité se poursuivra en 2023 par l'analyse des rapports d'activité 2021. Compte tenu de l'impact de la pandémie de Covid 19 sur les différentes structures, il a été décidé de ne pas analyser les rapports portant sur l'activité de 2020.

6. PRIM'PREV : évaluation d'un programme de prévention en école primaire

Commanditaire :

Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine

En partenariat avec :

Le Rectorat de l'académie de Limoges et les animateurs santé du plan santé +23

Contexte

Prim'Prev est un programme pilote de prévention des addictions auprès des élèves de CM1-CM2 mené en Creuse par le CLS de la Creuse dans le cadre du plan santé+23 en partenariat avec l'Éducation nationale, l'Association Addiction France, le CSAPA et COREADD. L'ARS a sollicité l'ORS pour une évaluation de ce programme. Elle porte sur les connaissances et l'usage des substances psychoactives et des écrans, ainsi que les compétences psychosociales des élèves.

En 2019, l'ORS a conduit une étude sur le retour d'expérience de la 1ère année du programme et accompagne depuis les acteurs en vue de la réalisation d'une étude d'impact jusqu'à 2023.

Objectif

Les objectifs principaux de cette étude sont :

- Accompagner la mise en place du programme et notamment l'analyse des questionnaires de début et fin de programme
- Évaluer l'impact du programme chez les élèves (comportement vis-à-vis des substances addictives et des écrans, estime de soi et CPS).

Activité 2022

En 2022, l'analyse a porté sur le retour d'expérience du programme de prévention durant les années scolaires 2020-21 et 2021-22.

L'ORS assure la mise à disposition et la maintenance pour les animateurs de prévention d'un outil de saisie en ligne sur la plateforme Voozanno®.

À venir en 2023

2023 sera la dernière année d'évaluation qui portera sur l'année scolaire 2022-23. L'évaluation fera alors l'objet d'un rapport final.

7. Estimation des besoins potentiels en éducation thérapeutique des patients

Commanditaire :

Agence régionale de santé

En partenariat avec :

ETHNA

Contexte

En France, l'éducation thérapeutique du patient (ETP) est juridiquement définie depuis 2009 dans le code de la santé publique (art. L.1161-1 à L. 1161-4) : « L'éducation thérapeutique s'inscrit dans le parcours de soins du patient. Elle a pour objectif de rendre le patient plus autonome en facilitant son adhésion aux traitements prescrits et en améliorant sa qualité de vie. Elle n'est pas opposable au malade et ne peut conditionner le taux de remboursement de ses actes et des médicaments afférents à sa maladie ». Toute personne atteinte d'une maladie chronique peut bénéficier d'un programme d'ETP en accès gratuit, dès l'annonce du diagnostic et à tout moment du parcours de soin. Un programme d'accompagnement sur-mesure, destiné à la fois aux patients et à leurs aidants, peut être réalisé sur du court, moyen ou long terme.

Il n'existe pas aujourd'hui en Nouvelle-Aquitaine de données permettant d'estimer l'adéquation sur les territoires entre le nombre de bénéficiaires potentiels d'un programme d'ETP et l'offre en ETP. Aussi, l'association ETHNA (Éducation Thérapeutique du patient en Nouvelle-Aquitaine) et l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont sollicité l'ORS pour produire des cartographies permettant d'identifier des territoires sur lesquels l'adéquation offre/besoin est la plus problématique.

Objectifs

La réalisation de ce travail veut satisfaire à plusieurs objectifs :

- Répondre aux enjeux du développement de l'ETP ;
- Améliorer la politique de déploiement de l'ETP en région ;
- Contribuer au rééquilibrage de l'ETP entre les infra-régions ;
- Renforcer l'offre dans les territoires encore insuffisamment couverts.

Activité 2022

L'ORS a réalisé, pour les pathologies retenues, la mise en perspective des données de prévalence de pathologies chroniques avec l'offre territorialisée en programmes d'ETP, séparément chez les enfants et les adultes. La prévalence des 15 pathologies retenues dans notre étude est estimée à travers le nombre total de bénéficiaires d'une prise en charge en affection de longue durée en 2020.

À venir en 2023

Publication des résultats.

8. Observation et suivi cartographique des actions régionales de santé : OSCARS®

Commanditaires :

Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine

Agence régionale de santé des Pays-de-Loire

Contexte

Créé par le CRES Provence-Alpes-Côte d'Azur début 2000, OSCARS® est une base de données cartographique des actions, programmes et acteurs dans le domaine de la prévention et de la santé. Cette base permet de déterminer la couverture territoriale des actions, d'identifier les acteurs, les partenaires et les financeurs. Outil dynamique, OSCARS® permet des recherches multicritères ainsi que des analyses croisées. OSCARS® est aujourd'hui utilisée dans 16 régions.

Un module régional permet d'accéder rapidement à une base de données détaillée des actions de santé publique financées par l'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine. L'ARS en a confié la saisie à l'ORS depuis plusieurs années.

Par ailleurs, l'ORS assure également la saisie des actions de la région Pays-de-Loire.

Objectif

L'objectif est de suivre et analyser les actions de promotion de la santé et de prévention menées en région.

Activité 2022

Concernant la région Nouvelle-Aquitaine les travaux en 2022 ont consisté à :

- la saisie des bilans d'évaluation des actions 2021 et des demandes de subvention des actions 2022 dans l'outil OSCARS® ;
- l'envoi des actions financées en 2021 pour validation aux porteurs ;
- l'analyse territoriale des actions financées en 2021.

Retrouver les actions de Nouvelle-Aquitaine

ANNEXES

- ✓ *Annexe 1 : les instances*
- ✓ *Annexe 2 : l'équipe salariée*

A. ANNEXE 1 : LES INSTANCES

✓ *Le Conseil d'administration élu le 31 mai 2022*

Bureau

Président	Pr Pierre **INGRAND** *(86 – Vienne)* enseignant chercheur à l'université de Poitiers, adhérent individuel
1er Vice-Président	Docteur Michel BARRIS *(87 – Haute-Vienne)* médecin, adhérent individuel
2° Vice-Président	Guy CLUA *(47 – Lot-et-Garonne)* Association des maires ruraux de France
Secrétaire générale adjointe	Claire PRIN-LOMBARDO *(33 - Gironde)* infirmière, directeur de soins retraitée, past présidente du conseil régional de l'ordre des infirmiers d'Aquitaine, adhérente individuelle
Trésorier	Docteur Michel JACQUET *(87 – Haute-Vienne)* médecin, adhérent individuel
Trésorier adjoint	Albert KLEIN *(33 – Gironde)* ancien directeur de l'IRTS Nouvelle-Aquitaine, adhérent individuel
Membres	Claire LETE *(33 – Gironde)* URPS orthophonistes de Nouvelle-Aquitaine
	Docteur Bernard LE BRUN *(16 – Charente)* Ordre des médecins – Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine
	Michel PERDRISET *(33 – Gironde)* France Assos santé – Délégation de Nouvelle-Aquitaine

Hors Bureau

Jean-Philippe **BRÉGÈRE** *(16 – Charente)*
URPS pharmaciens libéraux de Nouvelle-Aquitaine

Christian **CHASSERIAUD** *(64 – Pyrénées-Atlantiques)*
CESER Nouvelle-Aquitaine

Dr Gautier **DEFOSSEZ** *(86 – Vienne)*
Registre des cancers de Poitou-Charentes

Bruno **DELHOMME** *(87 – Haute-Vienne)*
Ordre des infirmiers - Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

Dr Claire **MORIN PORCHET** *(86 – Vienne)*
Réseau cancer Nouvelle-Aquitaine

Francis **POT** *(16 – Charente)*
URAF de Nouvelle-Aquitaine

Norbert **VIDAL** *(87 – Haute-Vienne)*
IREPS de Nouvelle-Aquitaine

✓ *La commission des finances*

Président	Dr Michel **JACQUET** trésorier
Membres	Dr Jean-Marie **DILHUYDY** président
	Albert **KLEIN** trésorier adjoint
	Michel **PERDRISET** administrateur
	Magalie **CHIFFRE** experte-comptable
	Élisabeth **LÉPINE** assistante en charge de la comptabilité

✓ *Le Conseil scientifique*

Président : Pr Louis-Rachid **SALMI**
Secrétaire général de l'ORS NA, ISPED, Université de Bordeaux

Sandrine **CUEILLE-RENUCCI**
Maître de conférence en sciences de gestion à l'Université de *Pau* et des Pays de l'Adour (IAE)

Dr Jean-Marie **DILHUYDY**
ancien président de l'ORS NA

Hélène **HOARAU**
Docteur en Anthropologie de la santé, Université de Bordeaux

Pierre **INGRAND**
Président de l'ORS NA, Université de Poitiers

Michel **PERDRISET**
Association France Rein Aquitaine

Joséphine **TAMARIT**
Retraitée de l'Agence régionale de santé

Jérôme **WITTWER**
Professeur d'économie Université de Bordeaux,
responsable de l'équipe EMOS

B. L'ÉQUIPE SALARIÉE EN 2022

✓ *La direction :*

Directeur : Julien **GIRAUD**

✓ *Le personnel d'études :*

Béatrice **BOUFFARD** *documentaliste / technicienne d'études (Poitiers)*

Ruth **CRECEL** *technicienne d'études – CDD (Poitiers)*

Olivier **DA SILVA** *chargé d'études (Limoges)*

Julie **DEBARRE** *chargée d'études (Poitiers)*

Céline **GARNIER** *directrice d'études (Bordeaux)*

Zakaria **HRIMECH** technicien d'études (Bordeaux)

Simon **LEPROUX** *chargé d'études santé environnement (Limoges)*

Mélanie **PUBERT** *technicienne d'études supérieure (Poitiers)*

Stéphane **ROBIN** *chargé d'études (Poitiers)*

Béatrice **ROCHE-BIGAS** *technicienne d'études supérieure (Limoges)*

Audrey **ROUCHAUD** *chargée d'études (Limoges)*

Nadine **SCANDELLA** *chargée d'études (Bordeaux)*

✓ *Le personnel administratif :*

Elisabeth **LÉPINE** *secrétaire / assistante d'études (Limoges)*

Geneviève **PONS** *assistante de direction*
déléguée à la protection des données (Bordeaux)

Nathalie **TEXIER** *secrétaire / assistante d'études (Poitiers)*

Observatoire Régional de la Santé

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Téléchargeable sur le site de l'ORS NA (www.ors-na.org)

Pour nous joindre

SIÈGE
58 rue Abbé de l'Épée
33000 BORDEAUX
05.56.56.99.60

Antenne de LIMOGES
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES
05.55.32.03.01

Antenne de POITIERS
203 route de Gençay
86280 SAINT BENOÎT
05.49.38.33.12

contact@ors-na.org
www.ors-na.org